



GUISCRIEFF

infos

page 5



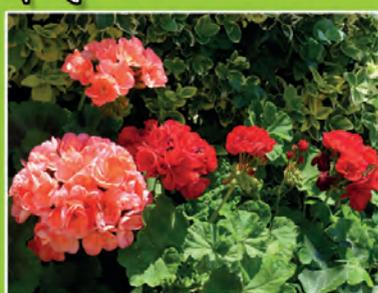
**Va y avoir du Reuz :
une 3^e édition réussie**

page 8



**Complexe municipal :
fin de chantier en juillet**

page 10



**Maisons et jardins
fleuris : bravo à tous !**



Rue de Scaër

sécurisée et partagée





Voilà une année riche en événements qui s'achève. Ce bulletin vous permettra d'approfondir les différentes activités, réalisations mais aussi les projets communaux que vos élus suivent et préparent dans un contexte très changeant. Les collectivités sont soumises à des restrictions budgétaires. La dynamisation de notre commune reste notre volonté. Deux chantiers de grande ampleur pour notre commune sont suivis en parallèle : aménagement des espaces publics en centre bourg et réhabilitation du complexe municipal de Kerlabour. Le personnel municipal s'implique aux côtés des élus. Nous avançons sereinement.

2018 sera aussi dense : fin de la rénovation de la salle des fêtes, suite des aménagements des rues (seront concernées en 2018 : la rue du Saint, la rue de St Maudé et la rue de Quimperlé) et construction de la micro crèche rue de l'Hermitage. Et comme chaque année, les travaux de voirie ne seront pas en reste.

La patience en ces périodes actives est une qualité indispensable. Jusqu'ici les résultats donnent satisfaction, il devrait en être de même pour la suite : les remarques émises lors des différentes réunions de concertation auxquelles vous avez participé sont prises en compte dans la mesure du possible.

Le conseil municipal des enfants a aussi un beau programme : le chemin menant au verger n'est qu'un début, une étude pour un aménagement d'une zone de détente familiale plus bas que le cimetière est en cours.

Le budget global est pondéré pour 3 années. C'est lui qui fixe le rythme des investissements.

Un point important de ce début d'année 2018 : le début de la mise en gestion du service d'aide à domicile en groupement. « Dorn ar Dorn » est né. Je souhaite une pleine réussite à ce groupement intercommunal devenu nécessaire dans un contexte de maintien à domicile des personnes âgées de plus en plus nombreuses dans nos communes. Un service de qualité pérenne chaque jour est indispensable. Je remercie l'ensemble des aides à domicile pour le travail effectué depuis de nombreuses années auprès des Guiscrivites avec beaucoup de dévouement.

Je vous souhaite une bonne lecture pour approfondir ces sujets et bien d'autres.

J'espère vous rencontrer lors de la soirée des vœux du maire le 6 janvier à 19h dans la salle de sports. Nous vous présenterons la rétrospective de l'année vue d'un drone. Vous êtes tous cordialement invités.

Je vous souhaite une très bonne année 2018 à Guiscriff.

Votre maire, Renée Courtel

Bulletin municipal de Guiscriff

Directrice de publication : Renée Courtel – Comité de rédaction : Renée Courtel, Christophe Cozic, Sébastien Daniel, Céline Le Drenn, Claudine Le Scouarnec, Marie Pontreau, Anne Marie Duigou, Patrice Hervé, Daniel Skocz
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé (06 71 26 73 19) - Impression : Imprim'Plast, Gourin

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Y. Tillard, maraîcher bio

Yann Tillard est maraîcher au village de Poulfancq, route du Faouët.

Il y vend sa production de légumes bio de plein champ et de saison (pommes de terre, courges, blettes, artichauts, rhubarbe, endives, ...) le mardi de 17h à 19h. Il est également présent sur des marchés.

Vous pouvez le contacter au 06 71 39 90 53.



Rozell & Farine

Depuis juin, Agnès Corre-Hascoat est installée, sous l'enseigne « Rozell & Farine », à Kerguen-Kervalouën, route de Le Saint.

Elle y fabrique des crêpes de blé noir ou de froment qu'elle vend sur place du lundi au samedi, de 8h30 à 12h30, et l'après-midi sur commande. Elle dispose par ailleurs de plusieurs points de vente dans les commerces du bourg.

Plus d'informations au 06 72 12 10 80



Cindy Coiffure

Originaire de Guiscriff, forte de 22 ans de pratique, Cindy Monfort a ouvert son salon de coiffure au 5, rue de la Gare, sous l'enseigne « Cindy Coiffure ».

Elle coiffe femmes, hommes et enfants, du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 19h (fermeture à 16h le samedi).

Contact au 02 97 23 54 76



La rue de Scaër a été rénovée Un espace sécurisé et partagé



La rue partant de l'intersection de la rue de la poste au rond-point du carrefour de la route communale VC 6 a été entièrement rénovée à la plus grande satisfaction des usagers et riverains qui commençaient à s'impatienter.



La rue de Scaër a vu, depuis de nombreuses années, apparaître de nouvelles habitations. De ce fait, elle se devait de faire peau neuve, dans le cadre de la revitalisation du bourg, un engagement pris par l'équipe municipale.

L'endroit était dans un état déplorable : chaussée déformée, beaucoup de dégradations qui commençaient à énerver les riverains, stationnement anarchique, dépôts divers aux abords du cimetière, réseaux aériens, absence de délimitation de passages piétonniers, réseau d'écoulement des eaux pluviales défaillant...

Une rue revue de A à Z

De nombreux ajustements ont été réalisés : réfection du réseau d'eaux pluviales, enfouissement des réseaux téléphonique et électrique, éclairage optimal répondant aux nouvelles technologies liées aux économies d'énergies, matérialisation de nombreuses places de stationnement. La chaussée a été rabotée. Un nouvel enrobé a été posé sur le tracé nouveau de la route et sur les trottoirs. De nouveaux candélabres au look novateur ont été installés. Arbres et parterres arbo-

rescents aux essences diverses bordent la rue. La sécurisation du carrefour de l'école privée a conduit au déplacement de l'arrêt du bus à la rue de la Source et à assurer la sécurité des enfants se rendant à l'établissement scolaire. Des places de stationnement PMR ont été délimitées à proximité du cabinet de kinésithérapie... Ces différents travaux se sont étalés sur plus de 5 mois au total.

Zone 20 et zone 30

Pour information, le carrefour de la rue de Scaër à l'intersection de la rue de la poste est en ZONE 20 à partir du plateau béton. La municipalité rappelle aux usagers que cette voie « nouvelle » est une route d'agglomération et que la vitesse y est limi-

tée à 30 km/h à partir de la réfection de cette entrée de bourg avec le respect de la priorité à droite aux intersections des routes adjacentes.

La commune a déboursé un peu moins de 372 780 € pour l'ensemble de ces travaux. La municipalité a perçu au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) une subvention égale à 11,40% du montant de la tranche unique concernant l'investissement pour les travaux rue de la Poste et de Scaër.

De plus, la commune a obtenu une aide de 58 800 € pour l'enfouissement du réseau électrique, 58 680 € pour l'enfouissement du réseau de téléphonie et 24 078 € au titre de la rénovation de l'éclairage public.



Le point sur l'endettement de la commune

Il nous a été rapporté que la commune se trouvait très endettée et ce pour 70 ans ! Que nenni ! Voici quelques chiffres qui devraient rassurer nos concitoyens et faire taire ces vilaines rumeurs infondées...

Mais tout d'abord, quelques définitions.

L'endettement de Guisriff s'évalue en fonction de deux critères : l'encours de la dette qui représente la somme que la commune du Morbihan doit aux banques, et l'annuité de la dette qui équivaut à la somme des intérêts d'emprunts de Guisriff et du montant de remboursement du capital au cours de l'année.

La capacité de désendettement évalue le rapport entre l'encours de la dette de Guisriff et son épargne (sa capacité d'auto-financement). Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années que la commune mettra à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre tous les ans l'intégralité de son épargne.

		2012	2013	2014	2015	2016
Encours de la dette	En milliers d'Euros	660	616	568	518	1 261
	En Euros par habitant	275	256	236	213	534
	Moyenne de la strate en euros par habitant	716	724	710	697	685
Annuité de la dette	En milliers d'Euros	71	72	71	71	71
	Euros par habitant	30	30	29	29	30
	Moyenne de la strate en euros par habitant	93	94	98	99	95
Capacité de désendettement	Nombre d'années	0,9	0,9	0,8	0,7	1,7

L'encours de la dette n'a fait que diminuer depuis des années pour atteindre un minimum en 2015 à 518 000 €.

En 2016, la commune a contracté auprès de la Caisse des Dépôts un emprunt de 795 000 € à taux zéro sur une durée de 20 ans pour financer la rénovation du complexe municipal. Début 2017, nous pouvons donc dire qu'il reste à rembourser un montant de 1 261 000 € avec une dernière échéance en 2036.

L'annuité de la dette va passer à environ 110 000 € pour une dizaine d'année pour redescendre ensuite à 40 000 €.

Dans tous les cas, nous sommes toujours bien inférieurs aux moyennes de la strate et bien que la commune ne souhaite pas aujourd'hui s'endetter plus, elle a encore de la marge de manœuvre le cas échéant.

En savoir plus : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/> et <http://www.journaldunet.com>

INFOS EN BREF

Chiens errants : le propriétaire responsable

On parle de divagation lorsqu'un animal n'est pas sous la surveillance de son maître. Il doit impérativement être pucé sous peine de payer le tarif des frais de puçage au prix fort s'il se retrouve en fourrière.

Le propriétaire est responsable des dégâts que son animal peut provoquer.

Le maire est habilité à intervenir afin de mettre fin à la divagation pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Matériel communal

L'épareuse de la commune montrant de gros signes de fatigue (souvent en réparation), le conseil municipal a décidé de la renouveler.

Après avoir consulté plusieurs fournisseurs, le choix s'est porté sur le modèle Optima de chez Noremat pour une valeur d'environ 40 000 €.

Repas du CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 13 mai 2018. Y seront invitées les personnes ayant au moins 72 ans dans l'année.

RAPPEL



Nous vous rappelons que la place de la Poste est à SENS UNIQUE et qu'il est INTERDIT d'y faire demi-tour.

Vous ne devez en sortir qu'en descendant vers la rue de Scaër.

Va y avoir du Reuz

Une troisième édition pleinement réussie

L'édition 2017 de « Va y avoir du Reuz » les 14 et 15 juillet derniers a une nouvelle fois été une réussite. De la danse, des jeux pour enfants, des contes, du rire et des musiques du monde entier... Un superbe week-end.

Le comité des fêtes avait convié l'association Modern'Dances pour l'ouverture des festivités le vendredi. Comme l'année précédente, leur prestation a été de grande qualité et a parfaitement servi de tremplin à la suite de la programmation qui s'est poursuivie avec le répertoire folk d'Accoustic Lady Land, puis Bakkocombe, qui a emmené le public à la découverte de l'Afrique, avant le retour sur des rythmes bien bretons avec Ar C'hi Wawa. Le samedi, Jean-Louis a régalié les plus jeunes avec des jeux pour enfants qui auraient pu se poursuivre des heures durant. Il a laissé la place au Bobleur et à ses contes bretons. Par la suite, les Forsini ont fait hurler de rire le public avec leur spectacle burlesque.

Le soir venant, retour à la musique avec le Trio Bacana et son billet d'avion pour le Brésil avant la descente aux lampions et le feu d'artifice préparé et tiré par les services techniques municipaux qui excellent en la matière. Les Roosters, pour leur retour à Guiscriff, ont conclu cette édition de la plus belle des manières avec leurs reprises pop rock.

Un grand merci aux bénévoles du comité des fêtes, ci-dessous, pour cette organisation qui leur demande un gros travail avant, pendant, et après la fête.



Conseil municipal des enfants Le parcours pédagogique s'étoffe

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal des enfants a travaillé à nouveau sur la réalisation du parcours pédagogique voté précédemment et déjà tracé.

Sur ce parcours qui part du bourg, circule à travers le lotissement de la rue des Mé-sanges, longe le jardin et le domicile partagé de Prad Dero et se termine derrière le cimetière et l'ancien terrain de football de la rue de Scaër, la plantation des pommiers est déjà effectuée ainsi que l'implantation des ruchers.

Il reste à mettre en place les panneaux pédagogiques, à réaliser un empièchement avec talus de protection, une plantation de fleurs et d'arbustes ainsi que la pose de bancs et de tables de pique-nique.

Les jeunes conseillers se sont rendus sur place pour définir la zone où sera implanté un terrain de bosses. Ils étaient accompagnés d'un représentant de l'entreprise qui a déjà réalisé le terrassement du chemin. Sur place, ils ont imaginé deux circuits de bosses (un pour les débutants, l'autre pour les confirmés) qui devraient être aménagés sur les deux tiers de l'ancien terrain de football.

Affaire à suivre pour valider le circuit avant la fin de l'année.



Inaugurations officielles

La cantine municipale et les vestiaires du stade



Le 1^{er} octobre dernier, la cantine municipale et les vestiaires du stade municipal ont été inaugurés en présence de Pierre Pouliquen, conseiller régional, Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental, Nadine Souffoy, collaboratrice du député Jean-Michel Jacques, Michel Morvant, président de RCom, du représentant de la Ligue de Bretagne de football, des conseillers municipaux de Scaër et de Lanvéneën, de Mme Pouliquen, responsable de la cantine municipale, et bien sûr des élus locaux, des membres du club de football et de quelques élèves de Guiscriff.

Micro-crèche

La construction au second semestre 2018

La construction d'une micro-crèche revêt une importance particulière pour la commune de Guiscriff, tant pour répondre aux attentes des parents que pour poursuivre le processus de revitalisation du centre bourg.

Un groupe de travail spécifique a été constitué à ce propos. Il est composé d'élus de Guiscriff, du secrétaire de mairie, de professionnels de la petite enfance (CAF, MSA, Conseil départemental, Roi Morvan Communauté) et du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement).

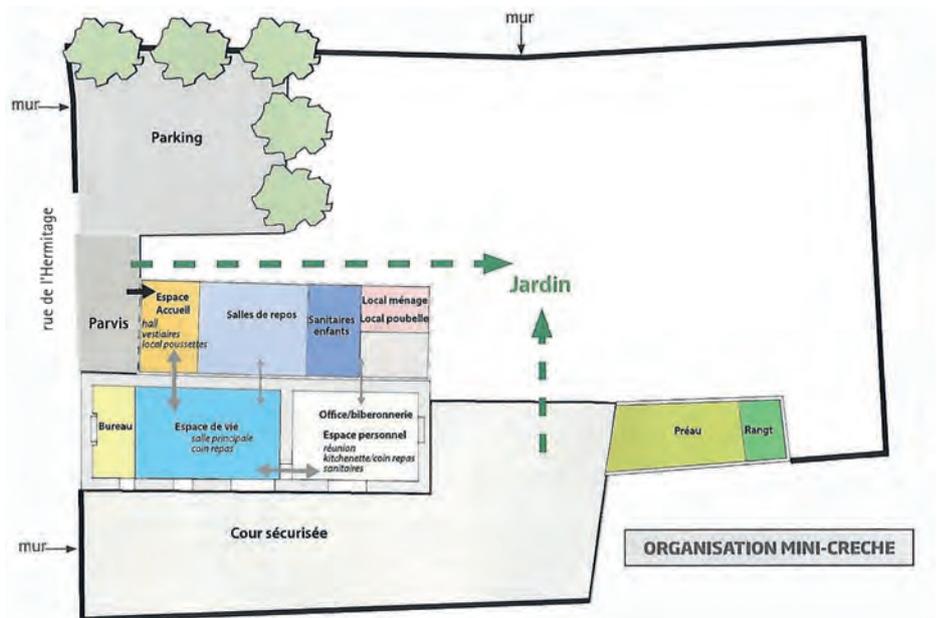
Une première analyse statistique concernant les besoins a été développée par une enquête réalisée par la mairie en direction des parents. Des éléments de pré-programmation ont été dégagés à la fois d'un point de vue fonctionnel mais aussi par rapport aux surfaces et enfin une estimation des coûts a été définie.

Le diagnostic de la propriété susceptible de recevoir le projet de micro-crèche rue de l'Hermitage a également été réalisé à travers une approche architecturale et urbaine.

Des propositions de restructurations foncières et immobilières ont été faites pour permettre la mise en œuvre du projet dans des conditions optimales.

Le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre étant lancé, les travaux devraient débuter lors du second semestre 2018.

Le bâtiment de la micro-crèche sera communal mais la gestion sera intercommunale



INFOS EN BREF

Lotissement de la Gare : c'est toujours 1 € le m²

Enfin ! 2017 aura vu 4 maisons commencer à sortir de terre.

Un dossier est en cours de ré-étude au niveau du permis de construire, et deux autres en attente de validation de leur financement pour initier les démarches administratives. Soit 7 dossiers concrets, cela veut donc aussi dire qu'il reste à la commune 20 parcelles à attribuer.

Le conseil municipal a voté la reconduction de l'opération lors de sa séance ordinaire du 7 décembre.

Dès lors, n'hésitez pas à en parler autour de vous, vous êtes les premiers promoteurs pour attirer de nouveaux habitants chez nous !



Numérotation des villages : Venez prendre votre plaque

La numérotation a débuté depuis le printemps mais prend beaucoup de retard car les habitants ne viennent pas chercher leur plaque malgré les courriers.



Si cela ne s'améliore pas, il sera envisagé une autre solution qui sera encore plus longue. Alors, à la réception de votre courrier, NE TARDEZ PAS !!!!

Pensez aux autres villages qui attendent leur tour. Merci

Rénovation du complexe municipal : la deuxième phase est en cours



La salle de sports



L'entrée de la salle



Les sanitaires



Les vestiaires

Début octobre, les travaux prenaient fin côté salle des sports pour recommencer 15 jours plus tard côté salle des fêtes.

Actuellement, le projet comptabilise 2.5% d'avenants maîtrisés sur le montant du marché initial de 1 329 823 €, soit 32 981 €.

Les travaux spécifiques à la salle des fêtes ont débuté en octobre par le désamiantage et la démolition, pour se poursuivre jusqu'en février par le gros-œuvre, avant l'arrivée des autres corps de métiers : menuiserie, électricité, carrelage, peinture, isolation, sols... Le chantier doit s'achever en juin prochain.

Il faut noter que les travaux de bardage sur la cloison mitoyenne entre la salle des fêtes et la salle de sports se dérouleront en décembre/janvier dans la salle des sports.

Le revêtement de la salle des sports, un sol PVC spécifique de 10 mm d'épaisseur, sera posé par la société Art Dan en juin.

La réception de l'ensemble des travaux du complexe municipal est prévu début juillet pour ainsi débuter la saison par le forum des associations en septembre.



Les travaux de démolition de la salle polyvalente



Le gros-œuvre



Construction de l'extension

Une salle de sports confortable et lumineuse

Suite à plusieurs mois de travaux, sur un rythme soutenu, le programme de rénovation a permis de transformer le bâtiment de la salle des sports. Ces travaux ont conduit à d'importants aménagements : création d'une nouvelle entrée, locaux sanitaires adaptés aux nouvelles normes, installation d'un éclairage LED plus lumineux et plus économique, isolation des murs extérieurs, du bardage et de la toiture.

L'enjeu était de réaliser une rénovation harmonieuse en respectant la finalité et l'utilisation optimale de cette salle de sports. Tout dans l'aménagement de cet espace a été fait avec une attention soutenue à de multiples détails qui font de ce lieu un espace privilégié, dédié au sport, aux associations sportives et au plaisir des Guiscrivites.

Le gymnase sera finalisé en juin avec la pose du sol sportif.

Rénovation ambitieuse de la salle polyvalente

La 2^{ème} phase de la rénovation du complexe de Kerlabour concerne la rénovation et l'extension de la salle polyvalente avec les aménagements et une réorganisation des locaux plus fonctionnelle et plus accueillante. Priorité a été accordée à la mise en accessibilité du bâtiment et matière de sécurité.

La surface du bâtiment existant est maintenue, l'extension se faisant au niveau de l'entrée, des sanitaires et à l'arrière du local technique et du local cuisine.

L'extension prévue en phase 2 des travaux, l'isolation des murs extérieurs de la toiture, le changement des huisseries, la priorité donnée à la lumière naturelle seront des sources importantes d'économies et de confort. La nouvelle salle se doit de générer des nouveaux espaces fonctionnels et plus accueillants sans trop dénaturer la situation de l'existant. C'est l'enjeu principal de cette ambitieuse rénovation-extension.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Bâtir le territoire pour les 10 prochaines années



Fin octobre, des réunions publiques d'information ont été organisées dans les communes de Gourin, Guéméné-sur-Scorff et Le Fauët, afin de présenter le projet d'aménagement et de développement durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la population de Roi Morvan Communauté.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document majeur du PLUi, qui exprime le projet de développement du territoire communautaire porté par les élus.

Le PADD fixe les objectifs de nombreuses politiques publiques : urbanisme, logement, transport et déplacements, implantation commerciale, équipements structurants, développement économique, touristique et culturel, développement des communications numériques, protection et mise en valeur des espaces et des paysages agricoles et naturels, préservation des ressources naturelles, lutte contre l'étalement urbain, préservation et remise en bon état des continuités écologiques.

En s'appuyant sur le diagnostic territorial réalisé en 2016, les élus de Roi Morvan Communauté ont élaboré un PADD composé de 7 axes majeurs, compatible avec les prescriptions déjà établies par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui a été arrêté en juin 2017.



Le projet d'aménagement et de développement durables du PLUi a pour objectifs de :

1. Maîtriser le développement urbain sur l'ensemble du territoire dans le respect des enjeux paysagers et environnementaux
2. Proposer une offre de logements suffisante et adaptée à la dynamique socio-démographique ainsi qu'un niveau d'équipements et de services pour renforcer l'attractivité de territoire
3. Conforter et développer le tissu économique local
4. Préserver et valoriser le patrimoine paysager, agro-naturel et bâti, atouts majeurs de la qualité du cadre de vie
5. Préserver et valoriser les trames naturelles pour un projet respectueux des ressources du territoire
6. Soutenir les actions en faveur de la baisse des gaz à effets de serre
7. Limiter l'exposition de la population aux risques naturels et technologiques.

Par ce projet de territoire, Roi Morvan Communauté souhaite accroître l'attractivité de son territoire en s'appuyant sur la proximité des services et équipements, la mise en valeur des paysages et du patrimoine local. Cette identité forte et préservée est un atout à valoriser en termes d'image et de promotion d'un mode de vie rural de qualité. La communauté de communes entend, à travers son projet de territoire, développer l'habitat, le tourisme et favoriser le développement d'une économie diversifiée tout en préservant son identité rurale.

Le diagnostic territorial et le PADD sont consultables en ligne sur les sites de Roi Morvan Communauté et des mairies, et en version papier dans les 21 mairies du territoire et au siège de la Communauté de communes à Gourin. La population est invitée à s'exprimer via les registres de concertation disponibles dans les mairies.

Contact : plui@roimorvancommunaute.com
 Service urbanisme de Roi Morvan Communauté au 02 97 23 94 15

Déclarez vos ruches

Tout apiculteur est tenu de réaliser chaque année une déclaration de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre (loi 2009-967 du 3 août 2009 et article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime, arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles modifié)

Le document Cerfa N° 13995*04 est à disposition à la mairie. Une fois complétée la déclaration doit être envoyée à l'adresse suivante : GDS Bretagne, Antenne de Rennes, Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 RENNES Cédex

La déclaration peut également se faire en ligne sur le site " mesdemarches.agriculture.gouv.fr". Cette procédure permet de générer un récépissé de façon immédiate.

Maisons et jardins fleuris

Les participants au concours 2017

Encore du beau travail dans les jardins !
Pour encourager les candidats, la commission a décidé de ne procéder à aucun classement estimant que chacun a eu le mérite de participer en fonction de son temps, de ses goûts. Le résultat en est la preuve. Merci à tous les participants.



JARDIN VISIBLE DE L'ESPACE PUBLIC - JARDIN DE FLEURS

BRUNO Pascale, rue de Scaër
CHAUVIN Michel, Toul Trincq
LE BEC Christiane, La Lande St Maudé
LE BEC Pierre-Yves, rue de Quimperlé
QUILLIO Véronique, Ty Deign
TROALEN Sylvie, rue des Châtaigniers
TROUBOUL Marie-Claire, 101 rue de la Gare

ECO-JARDIN VISIBLE EN PARTIE DE L'ESPACE PUBLIC

LE BLANC Philippe, 8 rue de Penarjun

DÉCOR VÉGÉTAL SUR L'ESPACE PUBLIC

LE BEC Anne-Marie, rue de Quimperlé

DÉCOR FLORAL SUR FAÇADE OU SUR COUR

LE ROUZIC François, 3 rue de la Poste

JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS

JARDINS DE PRAD DERO, rue du terrain des sports

JARDIN POTAGER, FLEURI

LE BEC Christiane, Lande St Maudé
LE BLANC Philippe, 8 rue de Pénarjun
TROUBOUL Marie-Claire, 101 rue de la Gare

COMMERCE

Boulangerie Tostene, rue de la Poste
8 à Huit, place de la Mairie
Le P'tit Bar, place de la Mairie
La Rose des Vents, Les 4 vents



Lutte contre les ragondins

Devenez piégeur

La commune est adhérente à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) dans le cadre de l'opération de régulation des ragondins, espèce reconnue nuisible par arrêté ministériel du 6 avril 2007. Par ailleurs, dans le Morbihan, un arrêté préfectoral du 26 mars 2013 rend la lutte obligatoire contre les rongeurs aquatiques classés sur la liste des animaux nuisibles du groupe 1.

Une équipe de piégeurs bénévoles assure le piégeage sur la commune. Grâce à leur implication, 65 ragondins ont pu être capturés à Guisriff cette année, ce qui conduit à un total de 740 prises depuis le début de la lutte collective sur la commune.

Les propriétaires (agriculteurs, privés) qui ont de l'eau dans leur propriété sont concernés. Le piégeage n'est ni mortel, ni blessant. Se nourrissant de végétaux, le rongeur provoque des dégâts à une grande variété de cultures, ils contribuent et accélèrent l'érosion des berges. Ils déséquilibrent aussi les écosystèmes aquatiques, dégradent les frayères des salmonidés, gênent les oiseaux et les mammifères (loutre, canard, etc.).

Le ragondin peut être aussi porteur de maladies transmissibles à d'autres espèces, y compris à l'homme (leptospirose, salmonellose, etc.). Le risque de contamination concerne en premier lieu les pêcheurs, le bétail s'abreuvant aux cours d'eau.



Afin d'optimiser cette lutte par la pose des cages aux abords des cours d'eau, un appel est lancé à toute personne volontaire pour devenir « piégeur ». Le permis de chasse n'est pas nécessaire.

Le succès de l'opération dépend du nombre de piégeurs volontaires. La préservation de la nature est appréciable et honorable, cette beauté est incommensurable. Alors protégeons-la.

La commune reconnaît que les piégeurs assurent une mission utile sur tout le territoire, et rappelle que ces piégeurs agréés interviennent toute l'année.

Devenez piégeur volontaire, rejoignez l'équipe opérationnelle de bénévoles de la commune.

Vous êtes intéressés, prenez contact avec le secrétariat de la mairie.

Aide à domicile

Le service transféré au groupement de coopération

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a transféré son service d'Aide à Domicile au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS).

Le GCSMS Dorn-Ha-Dorn a pour mission d'assurer la gestion d'un service d'aide à domicile unique.

Cette création effectuée dans le cadre d'une mutualisation a pour bénéficiaires :

- d'améliorer la qualité des prises en charge des personnes à domicile,
- d'accroître la professionnalisation des personnels d'intervention en maintenant un service de proximité
- de mobiliser une équipe administrative pleinement dédiée et des outils adaptés à l'activité pour améliorer la gestion du service,
- d'optimiser la planification des interventions et des trajets, tout en s'affranchissant des limites communales,
- de faciliter les remplacements et d'assurer la permanence des prises en charges (y compris le week-end et les jours fériés.)

- de constituer un pôle solide, repéré, en capacité de contractualiser avec les autres acteurs : EAS et MAIA, SSIAD, EHPAD, résidences autonomie...

Au quotidien les services restent les mêmes pour les bénéficiaires.

GCSMS Dorn-Ha-Dorn - Secteurs au 1er janvier 2018



Pour retirer un dossier d'inscription, un dossier APA ou d'Aide Sociale, vous pouvez vous adresser directement soit au siège du GCSMS, soit aux CCAS et mairies des communes membres de Roi Morvan Communauté : Berné, Guiscriff, Kernascleden, Langoëlan, Langonnet, Lanvénege, Le Croisty, Le Faouët, Le Saint, Lignol, Meslan, Priziac, Saint-Caradec-Trégomel, Saint-Tugdual, Roudoualec.

Le dossier d'inscription doit être adressé au siège du GCSMS, au 2 Porzh An Ti Ker, 56320 Le Faouët. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Contact au 02.97.23.65.26 - accueil@gcsms-dornhadorn.fr

INFOS EN BREF

Déchets : des aires aménagées



Aux points d'apport volontaire des déchets, le Chantier Nature et Patrimoine a installé des enclos grillagés pour les sacs jaunes qui, ainsi, ne partent plus avec le vent.

Des murets pour poser les cartons facilitent l'accès pour tout le monde.

Voirie communale



Le programme 2017 de l'entretien de la voirie communale concernait les routes de Kergonan sur une longueur de 2 000 m et une partie de la route de Kérandon sur 500 m, ci-contre en photo.

L'attributaire du marché était la Société Colas de Plouray qui a réalisé les travaux au mois d'octobre..

18

ou

112

Une volonté, une vocation

Devenir sapeur-pompier volontaire (SPV)

Le volontariat chez les sapeurs-pompiers est accessible dès l'âge de 16 ans.

Les sapeurs-pompiers forment le plus gros contingent des secours civils en France. Ces hommes et femmes, tout en gardant leurs activités professionnelles, effectuent des gardes et des astreintes au service de la collectivité. Le premier engagement comporte une période probatoire de 1 à 3 ans. Puis chaque engagement s'étale sur une durée de 5 ans, renouvelable tacitement sous réserve de conditions d'âge et d'aptitude physique.

Pour postuler, vous devez :

- Être âgé d'au moins 18 ans (entre 16 et 18 ans, l'autorisation écrite parentale est requise),
- Avoir une condition physique compatible avec une activité opérationnelle (validée par une visite médicale de recrutement),
- Être en situation régulière au regard des obligations de service national.

La formation initiale (au moins 1 an) est assurée dans le centre de secours d'affectation et par des stages.



A Guisriff, Océane Lemaire, Morgane Demée (ci-dessus avec le chef de corps, Didier Le Ferrec), Aurélien Leroux et Quentin le Buzit viennent de s'engager au sein du centre de secours. La municipalité adresse ses félicitations à ces quatre jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

Les rendez-vous à noter

JANVIER 2018

- Samedi 6** Vœux de la municipalité
- Dimanche 7** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 7** Assemblée générale de Guisriff Gym
- Lundi 8** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Vendredi 12** Chiron - des chevaux et des hommes
- Dimanche 14** Assemblée générale du comité de jumelage
- Dimanche 21** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Mercredi 24** Galette des rois du Club des Retraités
- Vendredi 26** Causerie en breton du Musée de la Gare

FÉVRIER 2018

- Vend et sam 3** Repas à emporter, école publique le Printemps
- Dimanche 4** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 4** Chiron - des chevaux et des hommes
- Lundi 5** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Samedis 10 et 17** Théâtre Les Trois Coups
- Dimanches 11 et 18** Théâtre Les Trois Coups
- Dimanche 11** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 17** Assemblée générale du Club Canin
- Dimanche 18** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Vendredi 23** Causerie en breton au Musée de la Gare
- Vendredi 23** Assemblée de Danserien Ar Gwiskriv
- Samedi 24** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff

MARS 2018

- Dimanche 4** Chiron - des chevaux et des hommes
- Dimanche 4** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Lundi 5** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Samedi 10** Assemblée générale d'Equiterre
- Vendredi 16** Repas du Club des Retraités
- Dimanche 18** Journée crêpes de l'école Saint-Joseph
- Dimanche 18** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 24** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff
- Vendredi 30** Causerie en breton au Musée de la Gare
- Samedi 31** Tournoi FIFA, Avenir de Guisriff

AVRIL 2018

- Dimanche 1^{er}** Repas de l'Avenir de Guisriff
- Dimanche 1^{er}** Chasse à l'œuf, comité de jumelage/musée gare
- Lundi 2** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Lundi 2** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 7** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff
- Dimanche 15** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 21** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff
- Vendredi 27** Causerie en breton au Musée de la Gare
- Dimanche 29** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 29** Le Printemps des Jardins de Prad Dero

MAI 2018

- Dimanche 6** Chiron - des chevaux et des hommes
- Dimanche 6** Pardon de Saint-Antoine
- Lundi 7** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Mardi 8** Commémoration
- Samedi 12** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff
- Dimanche 13** Repas des jeunes d'autrefois, Rose des Vents
- Dimanche 13** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 19** Journée initiation foot, Avenir de Guisriff
- Dimanche 20** Fête de la Bretagne, Musée de la Gare
- Lundi 21** Pardon de St Mathurin
- Vendredi 25** Causerie en breton au Musée de la Gare
- 26 et 27** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Dimanche 27** Pardon de Locmaria

JUIN 2018

- Dimanche 3** Chiron - des chevaux et des hommes
- Lundi 4** Réunion mensuelle des Jardins de Prad Dero
- Mardi 5** Randonnée Guisriff Rando et Découvertes
- Samedi 9** Assemblée générale de l'Avenir de Guisriff
- 16 et 17** Concours d'Agility
- Dimanche 17** Fête de l'école publique Le Printemps
- Dimanche 17** Pardon de St Eloï
- Dimanche 24** Kermesse de l'école Saint-Joseph
- Dimanche 24** Portes ouvertes à l'aérodrome
- Rendez-vous au Jardin de Prad Dero
- Vendredi 29** Causerie en breton au Musée de la Gare